

**Zeitschrift:** Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences  
**Herausgeber:** Swiss Society of the History of Medicine and Sciences  
**Band:** 32 (1975)  
**Heft:** 1-2: Aspects historiques de la médecine et des sciences naturelles en Suisse romande = Zur Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften in der Westschweiz

**Artikel:** Les guérisseurs d'Hérémece (Valais)  
**Autor:** Schüle, Rose-Claire  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-520824>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les guérisseurs d'Hérémence (Valais)

Par Rose-Claire Schüle

Au siècle dernier et jusque bien en avant dans le nôtre, les médecins faisaient défaut en Valais, comme d'ailleurs dans presque toutes les régions de montagne. Il n'y avait que quelques authentiques médecins; ils étaient fixés à Sion ou à Sierre et on suppléait à la carence de l'aide médicale par le recours, en cas de maladie ou d'accident, aux guérisseurs autochtones, généralement autodidactes ou héritiers de quelque manuscrit familial. On ne faisait appel au médecin, qu'il fallait chercher à la capitale avec un mulet, que rarement, dans des cas graves, en désespoir de cause.

Les praticiens de la main gauche abondaient dans nos communes de montagne. En premier lieu, au sommet de la hiérarchie, on trouvait le «mège», autodidacte ou possesseur de listes de remèdes familiaux, voire de livres de médecine; il traitait toutes les maladies. Après lui, il y avait le «rhabilleur» qui remettait les membres démis ou luxés et qui réduisait les fractures. Il était suivi du connaisseur de simples, parfois un peu herboriste, qui recommandait des tisanes. Le dernier, dans l'échelle des valeurs, était le détenteur d'un «don» acquis sous certaines conditions<sup>1</sup> ou d'un «secret» transmis par tradition orale. Les «dons» et «secrets» se réduisaient parfois à un simple bout de papier à imposer au malade et ils ne guérissaient habituellement qu'une seule affection: les dartres, les maux de dents par exemple, ou ils donnaient la faculté «d'arrêter le sang», c'est-à-dire de calmer les hémorragies, ou encore «d'enlever le mal» c'est à dire de rendre les brûlures ou autres traumatismes indolores. Les détenteurs ne possédaient que très exceptionnellement plus d'un don ou secret.

Nous ne nous arrêtons pas ici aux possibilités offertes aux croyants d'avoir recours à l'intercession des saints, grâce aux vertus desquels la guérison pouvait être obtenue, soit par la simple prière, soit par des pratiques religieuses plus complexes, telles les dons et bienfaits, la neuvaine, le pèlerinage.

Toutefois nous devons mentionner l'intervention des ecclésiastiques dans l'art médical. Nombreux étaient les curés ou vicaires, connaisseurs de simples ou fidèles lecteurs de livres de vulgarisation médicale qui mettaient leur savoir à la disposition de leur communauté, qui émettaient certains principes d'hygiène et parfois soignaient les malades. En principe ils excluaient toute pratique médico-magique.

Il convient de mentionner aussi les sages-femmes de village qui, ayant suivi ou non les cours prescrits, faisaient souvent office d'infirmières, voire de médecin profane, et qui outre leurs soins et conseils dispensaient généralement des remèdes de bonne femme<sup>2</sup>.

Venons-en maintenant au sujet de notre exposé: les guérisseurs d'Héré-  
mence ou «mèges». Le terme français de mège remonte au mot latin *medicus*. Dans la langue courante il a été remplacé par «médecin»<sup>3</sup>. Le nom de mège indique que ces praticiens jouissaient, dans notre région du moins, d'une considération à peine inférieure à celle des médecins authentiques.

Nombre de «mèges» eurent en Valais une renommée dépassant leur commune: je ne cite, pour mémoire, que les Fournier de Salvan et les Dubuis de Savièse. Bien que l'état de «mège» se transmît souvent de père en fils, il n'y eut nulle part de dynastie comparable à celle des «mèges» d'Héré-  
mence qui comprend au moins cinq générations et dont la renommée s'é-  
tendait bien au delà des limites du canton. Autour de cette lignée de guéris-  
seurs se tissa un réseau de légendes connues dans tout le Valais romand.

Qui étaient ces «mèges» d'Héré-  
mence qualifiés parfois même de «sor-  
ciers» d'Héré-  
mence? Nos diverses sources de renseignement, de qualité scientifique fort inégales, nous proposent des généalogies souvent assez vagues. VICTOR TISSOT<sup>4</sup> qui fit entrer la dynastie des DAYER et des BOURDIN d'Héré-  
mence dans la littérature et qui avait rendu visite à la «médecine Jeanne», la représentante la plus célèbre de la lignée, nous dit, sans indiquer sa source, que la famille descendait d'un certain Stephan, d'origine alle-  
mande. Celui-ci, après nombre de péripéties qui l'avaient conduit même en captivité chez les Turcs, serait venu se fixer à Héré-  
mence pour y pratiquer le métier de forgeron; il aurait ramené de ces lointains pays des livres de médecine. Cette version a été reprise la tradition orale<sup>5</sup>, elle sert d'intro-  
duction à certaines légendes du Valais romand, notamment de la région de Salvan.

Dans ses publications<sup>6</sup>, Alexandre Bourdin, d'Héré-  
mence, nous parle d'un François Dayer qui serait revenu vers 1720 du service du roi d'Espagne et qui en aurait rapporté une petite bibliothèque médicale et botanique. Son fils Nicolas Dayer et son petit-fils du même nom, ainsi que la fille de ce dernier et ses descendants, auraient continué à exercer le métier de «mège».

Emile Dayer, d'Héré-  
mence<sup>7</sup>, fait remonter la lignée d'après la tradition orale, à un Nicolas Dayer qui, le premier, aurait exercé l'art de «mège et rhabilleur» vers 1750. Sa fille, la célèbre Jeanne se serait alliée par son mariage à la famille Bourdin, originaire de France, dont un Antoine qui

travaillait au XVI<sup>e</sup> siècle dans des imprimeries en Allemagne, serait venu se fixer à Hérémente pour y exercer le métier d'herboriste. En 1730, un Antoine Bourdin aurait exercé ce même métier à Mâche (un des villages de la commune d'Hérémente) et son petit-fils Baptiste aurait épousé Jeanne Dayer.

Le docteur Adolphe Sierro, de Sion, originaire d'Hérémente<sup>8</sup>, a bien voulu mener pour nous une petite enquête auprès d'une sage-femme de cette commune, Madeleine Dayer, nonagénaire, qui, comme le docteur Sierro, a bien connu les derniers «mèges» auxquels elle est apparentée. Selon elle, le premier mège aurait été Nicolas Dayer le vieux, père de Nicolas Dayer le jeune et de Jeanne; celle-ci mariée à un Jean Baptiste Bourdin, a eu deux fils qui continuèrent le métier de guérisseur: Nicolas et Baptiste Bourdin (décédés, respectivement en 1947 et en 1943).

Que peuvent nous indiquer les documents d'Archives? M. Pierre Reichenbach<sup>9</sup> des Archives cantonales de Sion, qui a entrepris des études démographiques sur Hérémente, a bien voulu établir la généalogie telle qu'elle ressort des registres paroissiaux et d'un recensement de 1802, il nous a indiqué en outre les généalogies établies par l'abbé Gaspoz.

Dans le recensement de 1802, on trouve un Jean Dayer, qualifié de «rabelieur» ainsi que son fils Nicolas Dayer, également qualifié de «rhabilleur». Ce dernier, décédé en 1857, eut un fils Jean Nicolas Dayer (1817-1910) et une fille Jeanne (ou Jeanne-Marguerite, ou Marie-Jeanne, selon les différents documents) née en 1830 et décédée en 1897. Elle épousa en 1856 Jean Baptiste Bourdin dont elle eut deux fils qui exercèrent son métier: Jean Baptiste et Jean Nicolas. Dans les généalogies de l'abbé Gaspoz<sup>10</sup>, nous retrouvons les mêmes indications; Jeanne Dayer y est qualifiée de «médecine», tandis que son frère Nicolas Dayer et son fils Jean Baptiste Bourdin sont appelés «médecins».

Il nous semble intéressant de constater qu'un intérêt voire un don pour l'exercice de la médecine s'est manifesté dans plusieurs générations d'une ou de plusieurs familles hérémensardes<sup>11</sup>. Actuellement il n'y a plus de «mèges» à Hérémente, mais un certain goût de l'art médical se manifeste encore dans les familles Dayer et Bourdin; citons la sage-femme déjà nommée, Madeleine Dayer, descendante des Nicolas Dayer; puis sa fille qui est sage-femme de nos jours, enfin Alexandre Bourdin, l'herboriste<sup>12</sup> qui appartient à une autre lignée.

Une généalogie resterait un champ d'étude quelque peu aride si nous ne pouvions faire revivre l'un ou l'autre de ses personnages du passé. Victor

Tissot nous fournit de précieuses indications sur la «mègè» Jeanne et sur sa manière de poser un diagnostic :

«En redescendant à Sion, nous montâmes jusqu'à Hérémente, pour voir la «médecine», la mègè de la vallée d'Hérens, qu'on vient consulter de très loin, de la Savoie, du canton de Fribourg, de tous les coins du Valais. Il suffit d'apporter à cette célèbre guérisseuse un flacon d'urine de la personne malade, pour qu'elle en tire les diagnostics les plus étonnants ...»<sup>13</sup>

«Déjà vieille, la mègè a une figure de fouine, le teint mat et pâle des personnes qui ne s'exposent pas à l'ardent soleil des champs. Ses mains sont propres, presque blanches. Elle porte le costume de la vallée, en drap brun, la taille courte, serrée au-dessus des seins; autour du cou, le petit fichu de soie rouge et sur la tête le chapeau de paille à bords plats, orné du grand ruban noir.»<sup>14</sup>

Le docteur Adolphe Sierro et M. Henri Micheloud, pharmacien à Sion, ont pu nous fournir de précieuses indications sur les deux derniers «mèges» qui pratiquèrent jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Si la Jeanne ne quittait guère Hérémente, où venaient la trouver ses clients ou leurs envoyés porteurs de flacons d'urine, ses deux fils parcontre exerçaient leur métier à Hérémente et à Sion. Au début du siècle, la plupart des pharmacies sédunoises avaient un «mègè» ou «rhabilleur» attitré qui consultait le samedi, jour de foire, dans un café voisin, parfois dans l'officine même qui préparait leurs recettes. Ainsi Baptiste Bourdin officiait à la pharmacie Allet au Grand Pont de Sion. La plupart de ces «mèges» étaient également rhabilleurs et exerçaient même la petite chirurgie.

D'où puisaient-ils leur savoir? Pour une part, il résultait certainement d'une longue pratique empirique et d'une grande perspicacité psychologique; mais il ne fait pas de doute que toute la dynastie d'Hérémente puisa l'essentiel de son savoir dans des livres.

Les Archives cantonales du Valais ont pu acquérir quelques manuscrits des descendants de la famille Bourdin<sup>15</sup>. Du point de vue ethnologique ou pour l'histoire de la médecine, ces manuscrits sont bien décevants. En effet il ne s'agit que de copies, établies par des mains plus ou moins fidèles, de textes imprimés, sans aucun apport local. Ainsi les trois in-folio ayant appartenu en 1814 à Nicolas Dayer, décalquent les *Commentaires ... sur Dioscoride* de MATHIOLUS, probablement d'après l'édition de Lyon 1619; deux autres volumes conservés aux Archives cantonales contiennent des extraits des six livres de DIOSCORIDES et des *Commentaires* de Mathiolus. D'autres volumes manuscrits sont des livres de botanique, avec des copies

fort malhabiles des dessins. Sans indication de titre et de provenance et en fort mauvais état, ils nous semblent tirés de *L'histoire des plantes* de GASPARD BAUHIN, Lyon 1753. Des mains plus modernes y ont ajouté certains chapitres d'une *Médecine des plantes*, voire du livre d'ALEXANDRE BOURDIN *La santé par les plantes*.

Les quelques livres imprimés que la famille, en son temps, avait souhaité vendre à la Bibliothèque cantonale de Sion n'ont pas pu être acquis car le prix exigé dépassait de loin leur valeur réelle et parce que ces mêmes livres se trouvaient déjà dans les fonds de la bibliothèque.

Bien qu'une belle-fille de Nicolas Bourdin ait jadis brûlé une partie des livres qu'elle considérait comme des livres de sorcellerie, bien que le reste de la bibliothèque ait été dispersé au gré des partages successoraux, nous sommes assez bien renseigné sur la bibliothèque que possédait la famille. Elle comprenait notamment trois volumes de PLINE L'ANCIEN, trois volumes de PLINE LE JEUNE, les *Commentaires* de MATHIOLUS sur Dioscorides (ils ont servi à l'établissement des copies citées ci-dessus), le *Médecin des pauvres* de M<sup>me</sup> FOUQUET, de 1687, un exemplaire de NICOLAS LÉMERY, *Pharmacopée universelle* dans l'édition de Paris 1763, les œuvres d'AMBROISE PARÉ, Lyon 1664, enfin des traités plus modernes allant jusqu'aux publications de GIROLAMO PAGLIANO, *La médecine des pères de familles ...*, Florence 1914, et les écrits des abbés KNEIPP et KÜNZLE.

Nous avons dit que la principale ressource dont disposaient les «mèges» pour établir leur diagnostic, était l'examen, à l'œil nu, de l'urine du malade<sup>16</sup>. Dans le meilleur des cas, ils avaient la possibilité de juger d'après l'aspect du malade et d'après ses plaintes de ce qui pouvait se passer dans son organisme. En général, le «mège» ne voyait même pas son client; une lettre de celui-ci ou d'un parent et la bouteille d'urine à examiner devaient suffire pour l'établissement de son diagnostic et le choix d'un traitement.

Quant aux recettes et aux traitements préconisés par nos «mèges», nous n'avons pu consulter aucun recueil de recettes originales; l'amabilité du pharmacien Micheloud nous a permis en revanche d'examiner un certain nombre de prescriptions qu'il a exécuté régulièrement pour les clients des «mèges» autour de 1921<sup>17</sup>. Nous ne pouvons pas étudier ici le détail de ces recettes – ce travail dépasserait nos compétences –, nous nous bornerons à en relever quelques traits caractéristiques. Il ne fait pas de doute qu'un examen superficiel, surtout en appliquant des critères de la science moderne, nous ferait traiter ces recettes d'alchimie fantasque. Victor Tissot n'a-t-il

pas dit, lui aussi: «On assure que dans ces ordonnances, il y a des mélanges de sang de serpents et de grenouilles, et que c'est un grave pharmacien de Sion qui prépare ces potions de sorcières»<sup>18</sup>. Il semble pourtant que ces recettes ont surtout le tort d'être périmées. Le noyau proprement médical des prescriptions est habituellement formé de simples ou de substances tirées d'animaux, le tout renforcé par quelques éléments accessoires, souvent uniquement aromatiques. Il serait vain de croire à des recettes originales; elles proviennent des anciennes pharmacopées et notamment en ce qui concerne les applications extérieures, de Pline, d'Apulée ou de Dioscoride. Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'un ou plusieurs siècles auparavant, elles faisaient partie du réceptuaire de tout médecin régulier. En effet, les «mèges» prescrivaient des potions, des poudres, des onguents et des pommades, des frictions et des emplâtres. En voici les principales composantes: pour les poudres, le natrium bicarbonate, la poudre de réglisse et la poudre de rhubarbe; pour les potions, des sirops de bourgeons de sapin, de violettes, de guimauves; les pommades se composaient d'onguent de ronture et de baume artificiel; pour les frictions, on prescrivait l'esprit de fourmis, l'huile de sabine, l'huile d'aspic, l'huile camphrée, l'huile de scorpion, l'huile de «vers sauvages»<sup>19</sup> et l'esprit de vin.

On constate toutefois qu'en tant que rhabilleurs et chirurgiens, nos «mèges» utilisaient des remèdes de provenance nettement locale. Leurs emplâtres pour les jambes cassées, par exemple, étaient souvent à base de suif de chamois, de cire d'abeille, de résine de mélèze ou d'arolle. Les foulures et luxations étaient traitées à l'aide de graisse ou d'huile de marmotte ou de renard, voire d'huile de scorpion, remèdes populaires qui ont cours encore de nos jours en Valais. Il ne fait pas de doute que ces empiriques avaient recours également à d'autres remèdes populaires connus dans la région: nombre de récits à leur sujet parlent de simples ou de plantes utilisées selon la règle de la signature, ou de sérac, voire de bouse de vache. La célèbre «pommade verte» des «mèges» d'Héremence était composée de beurre d'alpage, de cire, de trois sortes de résine (arolle, mélèze et cerisier), de miel et de vert-de-gris. Ils l'utilisaient surtout pour les réductions d'hernies.

Leurs prescriptions devaient néanmoins poser parfois des problèmes aux citoyens qui les avaient consultés par correspondance. Nous trouvons ainsi dans la petite liasse de lettres qui se trouve aux Archives cantonales du Valais, une lettre adressée à la «mège» Jeanne en 1882 et dans laquelle une cliente de Vevey demande: «l'explication exacte du mot cendre d'hirondelle que vous m'avez indiqué comme bonne à faire disparaître les glandes du

cou». <sup>20</sup> D'autres remèdes par contre devaient se trouver à portée de main, même en ville – comme ceux cités par Tissot: «Si mordu serpent, faut vite appliquer chair de poule coupée par tranches ... Et si avez cancer, tranches de pain rôties et trempées dans le vinaigre.» <sup>21</sup>

Au début de cette communication, nous avons parlé du rôle que cette lignée de guérisseurs a joué dans les légendes valaisannes. Il est évident que, de leur vivant déjà, on attribuait certains traits légendaires aux «mèges», surtout à la «médecine Jeanne». Le diagnostic posé après l'examen de l'urine a été un des facteurs créateurs de légendes, dont Victor Tissot nous donne un échantillon: «Plus d'une fois, dit-il, on a essayé de la mystifier, on a jamais réussi. On raconte que le domestique des capucins de Sion lui apporta un jour de l'urine de vache. La mère ayant examiné attentivement la fiole la rendit en disant: «Peux t'en retourner tranquille, père Félix fera un veau dans deux mois.» <sup>22</sup> L'histoire de l'urine de vache, ou de chèvre, ou de jument fut attribuée tout aussi bien à un Bas-Valaisan qu'à une femme de Nendaz ou d'Isérables qui auraient par inattention débouché la fiole d'urine humaine qui leur avait été confiée et qui auraient essayé de la remplacer par celle d'un animal. Cette histoire a fait son chemin à travers tout le Valais. Elle est de la même veine que celles qui se colportaient au sujet des prouesses chirurgicales de Nicolas le vieux, dont voici une des plus caractéristiques <sup>23</sup>. «Dans la première moitié du siècle passé, l'évêque de Sion souffrait d'un abcès au pied contre lequel les médecins de Sion s'étaient avérés impuissants. On fit donc appel au «mège» Nicolas Dayer qui s'en vint à Sion avec son mulet chargé de toute sa bibliothèque médicale. Après avoir examiné le pied, il incisa l'abcès à l'aide de la lancette utilisée habituellement pour les saignées et pour les vaches météorisées. Il sortit de la plaie un bout de tendon nécrosé qu'il montra à l'évêque en lui disant: «Monseigneur, voici le ver blanc qui vous ronge!» Nul besoin de dire que la plaie se cicatrisa rapidement et que Dayer s'en retourna à Hérémence dûment récompensé.

Si ces deux histoires ne font qu'illustrer une renommée médicale née de l'adresse psychologique de nos «mèges», il en existe bien d'autres qui ne parlent que de faits de magie ou de sorcellerie. Nous ne voulons pas entrer dans le détail mais citer uniquement une lettre adressée de Genève à la «mère Jeanne»: «Si vous avez des herbes qui porte (sic) chance, comme on dit qu'il y en a, que vous aiez la grande bonté de m'en envoyer.» <sup>24</sup>

Il nous semble intéressant de constater que cette lignée de guérisseurs valaisans se rattache par certains traits au grand fond de croyances et



superstitions, non seulement valaisan ou suisse, mais bien européen. Examinons brièvement certaines traditions généalogiques. Nous avons parlé de l'ancêtre Stephan, Allemand, qui avait été fait prisonnier par les Turcs. Le docteur EUGÈNE OLIVIER, en parlant des irréguliers et des ambulants, précise: «Une certaine vogue semble s'attacher aux Turcs; entre 1713 et 1755, ils ne seront pas moins de quatre à se réclamer de cette origine, tout en portant des noms qui ne la reflètent nullement ...»<sup>25</sup> On nous dit que ce dénommé Stephan travaillait comme forgeron en Hérémente – il suffit de renvoyer le lecteur au *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, pour comprendre le rôle médico-magique que joue le forgeron et les artisans du feu dans l'Europe entière. Il en est de même de cet autre ancêtre qui aurait été imprimeur en Allemagne – il s'agit ici encore d'un métier qui est censé avoir une liaison étroite avec la magie. Nous nous demandons – sans avoir réponse à notre question – si ces éléments ont été introduits sciemment dans ces généalogies, dans le but de renforcer une position à cheval entre la médecine et la magie, ou si ces traits légendaires sont venus se greffer sur une base réelle au courant des siècles, ou encore s'ils sont purement fortuits.

En examinant le rôle joué par ces guérisseurs dans leur commune et bien au-delà, il faut reconnaître qu'ils suppléaient à un manque évident de médecins et que, même si leurs médications et surtout leurs interventions chirurgicales ont dû parfois être fatales aux patients, ils ont soulagé bien des maux d'une population abandonnée à elle-même. Ils ont rendu de réels services grâce à leur bon sens, à une certaine finesse psychologique, à leur expérience toute empirique et surtout grâce à ce qu'on nommerait aujourd'hui leur disponibilité envers les malades. Il ne semble pas qu'ils aient été jamais inquiétés par les médecins réguliers bien que ceux-ci furent parfois appelés à procéder à des autopsies, notamment après des accidents chirurgicaux.

### Notes

- 1 En Valais une des conditions les plus fréquentes c'était d'être né un dimanche et baptisé ce même dimanche.
- 2 Cf. au sujet des sages-femmes en Valais: CARL MÜLLER, *Volksmedizinisch-geburtshilfliche Aufzeichnungen aus dem Lötschental*. Berner Beiträge zur Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften, Neue Folge Band 3, Bern 1968.
- 3 La forme patoise d'Hérémente, qui remonte également, en ligne directe au latin *medicus*, est «mèdze».
- 4 *La Suisse merveilleuse – Par les montagnes et les glaciers*, Paris, Payot [1913], II et 127 p.

- 5 J. JEGERLEHNER, *Sagen aus dem Unterwallis*. Basel 1909, p. 12–14, a recueilli dans la région de Salvan des récits concernant les guérisseurs.
- 6 Cf. surtout la dernière publication: ALEXANDRE BOURDIN, *Hérémente, son passé et notes sur le Val d'Hérens*, Sion 1973, 220 p., ill., notamment p. 157 ss.
- 7 M. Dayer a recueilli, il y a quelques années, une importante documentation sur les guérisseurs de sa commune. Il a eu l'amabilité de nous transmettre cette documentation et nous tenons à la remercier chaleureusement.
- 8 Le docteur Sierro a mis à notre disposition tous ses souvenirs et son savoir sur les «mèges» et il a orienté nos recherches. Nous ne saurions assez l'en remercier.
- 9 Que Monsieur Reichenbach veuille trouver ici nos sincères remerciements.
- 10 Archives de la paroisse d'Hérémente L 19, 1904.
- 11 Voir au sujet de l'hérédité dans la commune d'Hérémente: ADOLPHE SIERRO, Une famille valaisanne de peintres, in: *Revue médicale de la Suisse romande LXXIII* (1953) 583–589.
- 12 ALEXANDRE BOURDIN, *La santé par les plantes*, Neuchâtel/Paris s.d.
- 13 o.c. p. 111.
- 14 o.c. p. 111.
- 15 AVL 453 à AVL 457.
- 16 Cf. WALTER WÜTHRICH, *Die Harnschau und ihr Verschwinden*. Zürcher Medizingeschichtliche Abhandlungen, Neue Reihe Nr. 42, Zürich 1967, 92 p.
- 17 Nous aimerions remercier vivement M. Micheloud qui nous a fourni non seulement des recettes mais un grand nombre de renseignements précieux.
- 18 o.c. p. 111.
- 19 Cette huile de lombrics fait encore partie des remèdes populaires de notre région. On explique le nom de «vers sauvages» pour les vers de terre par opposition aux parasites humains ou «domestiques».
- 20 Archives cantonales du Valais, AV 107, Bourdin 8/13.
- 21 o.c. p. 112.
- 22 o.c. p. 111.
- 23 Nous nous basons ici sur la version que le docteur Sierro nous a aimablement communiqué.
- 24 Archives cantonales du Valais, AV 107, Bourdin 8/14.
- 25 *Médecine et santé dans le canton de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 429.

### *Summary*

For more than a century and a half a dynasty of leeches provided medical care at Hérémente in the Valais. With an outdated medical library, an experience based exclusively on their own observations and a great psychological acuity they attracted patients even from outside the canton and thus entered literature and legend.

M<sup>me</sup> Rose-Claire Schüle  
 Ethnologue des Archives Cantonales du Valais  
 Combattion  
 3963 Crans-sur-Sierre